REVVeries

Tirage papier : 2000 exemplaires
+ diffusion par courrier électronique & site Internet
Avril 2018

Roulons En Ville à Vélo
Maison du Vélo
1 rue Michel Servet
26000 VALENCE

BULLETION D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION
www.revv-valence.org - 09 80 91 94 97
Permanences & horaires : voir page 15

REVV est membre de la FUB, Fédération des Usagers de la Bicyclette, et participe à son fonctionnement

Le mot du président

Stationnement sécurisé, éducation pratique vélo, vélos volés…

L'année 2018 sera sans doute un tournant pour le vélo en France, avec l'annonce attendue par la ministre des Transports d'un véritable Plan national vélo, suite aux assises de la mobilité fin 2017. La mobilisation du réseau des associations cyclistes de la FUB, notamment au travers de l'enquête "Baromètre cyclable" qui a connu un franc succès, y compris dans la Drôme, avec plus de 113 000 participants sur tout le territoire, y a beaucoup contribué. En attendant ces mesures gouvernementales, nos élus locaux peuvent agir sur de nombreux leviers pour lever les freins et encourager les déplacements à vélo, avec l'aide de REVV. On peut citer par exemple les conseils pratiques aux cyclistes dans les bulletins municipaux, la lutte contre le vol des vélos, l'installation de stationnements sécurisés, etc. Sans oublier le développement des zones de circulation apaisée (zones piétonnes, zones de rencontre 20 km/h et zones 30). Un ensemble de mesures qui ne nécessitent pas de gros investissements et qui peuvent rapporter gros en réduction des nuisances liées à l'automobile, y compris pour les automobilistes en manque d'exercice physique !

Nicolas

Le 1000e !

1000 adhérents à REVV

Grâce au travail de ses bénévoles REVV a fait le plein d'adhésions en 2017 et dépassé fin décembre le cap des 1000 adhérents ! L'augmentation continue du nombre d'adhérents depuis la création de REVV démontre que les cyclistes, de plus en plus nombreux, attendent une politique cyclable encore plus ambitieuse sur l'agglomération de Valence.

Assemblée Générale de REVV

Mardi 24 avril 2018 - 20h00 à la Maison du Vélo

L'AG sera suivie d'une collation préparée par l'association Tempo
Nous vous attendons nombreux !

Adhésion 2018 : C'est maintenant !

Pour soutenir REVV, pensez à renouveler votre adhésion (voir p. 15)

L'adhésion donne droit à un marquage Bicycode : profitez-en.

Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

Beau succès pour REVV

Le 1000e adhérent, ça se fête !

Fin 2017 nous avons enregistré la 1000ème inscription ! Et Nicolas, notre président, sera heureux de pouvoir remettre un « diplôme » pour la circonstance à l'heureux entrant....

Un beau succès pour REVV ou simplement une étape ? Notre association, comparativement à notre agglomération, a atteint une taille respectable. Nous sommes désormais crédibles, et de fait invités à participer à des travaux divers comme on pourra le lire par ailleurs. L'essentiel est de développer nos actions pour apporter les services utiles aux cyclistes et rendre REVV de plus en plus incontournable en matière de politiques de déplacement. Aussi nous serions heureux que nos adhérents, quelles que soient leurs qualifications (nous formons aussi à certaines tâches), s'impliquent un peu plus dans la vie de l'association… et pas seulement les retraités.
Il ne s'agit pas, bien sûr, de stigmatiser les « actifs », qui ont souvent des charges multiples, et peu de disponibilités. Mais justement, plus nous serons nombreux pour accomplir des tâches variées et mieux nous les accomplirons.

Remerciements et mentions légales

Ont contribué à ce numéro :
Nicolas, Claire, Paul, Lucien, Pascale, Monique, Jean-Luc, Erika, et bien d'autres...

Mise en page : Jean-Michel GRANGER

Ce journal est entièrement conçu, rédigé et réalisé par des bénévoles :
N'hésitez pas à vous joindre à nous.

Contact : Redaction.REVVeries@gmail.com

Abonnements : l'abonnement au présent bulletin REVVeries est inclus dans l'adhésion annuelle à l'association REVV.

AU SOMMAIRE :

Le mot du président 1
1000 adhérents à REVV 1
LES NOUVELLES DES COMMUNES 3
GUILHERAND-GRANGES 3
BOURG-LES-VALENCE 3
VALENCE 4
ROVALTAIN 4
LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION 5
REVV marque les vélos à l'ESISAR 5
La Maison du Vélo 5
LEGISLATION ET VIE PUBLIQUE 7
Zone 30 = Partage de la rue ! 7
L'indemnité kilométrique vélo (IKV) 7
REVV travaille avec les collectivités locales 7
LA PRATIQUE DU VELO 8
Cyclistes et piétons : la cohabitation 8
A vélo : Portière = Danger ! 8
Vélos volés et fourrière 9
Où garer son vélo en sécurité ? 10
Du côté des collégiens 10
LES BREVES ..... **Erreur ! Signet non défini.**
LA VIE DES ASSOCIATIONS 12
Le Tandem ? On aime tant ! 12
Annie Agier nous a quittés 12
COMMUNICATION 13
REVV et la communication 13
Tour Alternatiba 2018 13
SORTIR 14
Circuit "Grand Cru" en Diois avec REVV 14
INSOLITE 14
Le vélo, ça déménage ! 14
Petits conseils venus du Canada ! 14
INFOS PRATIQUES REVV 15
Les services REVV 15
Bulletin d'adhésion 15
AGENDA DES PROCHAINES BALADES REVV 16

Adhésions : *voir page 15*

REVV - Roulons En Ville à Vélo - Association loi 1901
1 rue Michel SERVET - 26000 VALENCE - Téléphone : 09 80 91 94 97
www.revv-valence.org

PEFC *Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts*

LES NOUVELLES DES COMMUNES

Vous avez vu quelque chose dans votre commune qui va intéresser les cyclistes REVVeurs ?

N'hésitez pas à envoyer un petit article avec si possible quelques photos !

Redaction.REVVeries@gmail.com

N'oubliez surtout pas de nous signaler **les bonnes nouvelles** : améliorations de voirie, équipements, services, signalisation, etc.

GUILHERAND-GRANGES

La politique cyclable de la ville et de la communauté d'agglomération Rhône Crussol semble suivre une évolution positive.

Le précédent numéro du REVVeries a été compilé avant notre dernière réunion avec les services techniques de la ville, et n'a donc pas pu faire part des dernières évolutions de la politique cyclable.

Nous vous avions parlé de la future mise en place d'une zone 30 avenue de la République et de notre souhait de la voir prolongée jusqu'au début de l'avenue de Provence. En fait, il a été décidé d'aller plus loin et de réaliser une grande zone 30 regroupant celle (à venir) de l'avenue de la République (et des rues adjacentes, côté clinique) et les petites zones existantes (école de Provence, Agora). Autant dire qu'une bonne partie du centre de Guilherand Granges sera classée « Zone 30 » ce qui ne peut que satisfaire notre association.

Par ailleurs, les travaux de réaménagement de la partie nord-ouest de l'avenue de la République ont commencé et nous sommes impatients de voir le résultat.

Les autres gros chantiers qui vont concerner les cyclistes, sont celui de la déviation de la RN 86 qui doit voir la mise en place d'une voie en site propre et celui, bien avancé, du passage sous-terrain piétons-cycles sous la voie ferrée (où les virages risquent de constituer un bon test pour les élèves de la vélo-école), au niveau du quartier des Freydières. A cette occasion nous avons demandé à être associés à une prochaine réunion de concertation entre la communauté d'agglomération Rhône Crussol et le département sur la jonction de ces nouveaux ouvrages avec la sortie du Pont des Lônes qui est aujourd'hui un traquenard pour les cyclistes qui n'ont, par ailleurs, pas d'accès simple aux nouvelles zones commerciales et artisanales des Freydières et des Croisières.

Guilherand - Passage sous la voie ferrée

Beaucoup de chantiers en cours ou à venir sur ce côté du Rhône qui devraient faciliter l'utilisation du vélo au quotidien et encourager nos concitoyens à réserver l'utilisation de leur voiture aux grands trajets ou aux occasions exceptionnelles et permettre ainsi de fluidifier un trafic automobile passablement congestionné.

BOURG-LES-VALENCE

Rénovation profonde de l'espace Girodet

Ce centre sportif et ludique situé le long du Rhône comprend des installations spécifiques : le théâtre Le Rhône, des terrains de jeux et de foot, le bassin des Joutes, un boulodrome...

Le projet de réaménagement est relativement ambitieux. Il devrait changer profondément les perspectives, notamment la vue sur le Rhône à partir du théâtre, et favoriser les promenades, les activités de loisirs et de détente. Les cyclistes y seront les bienvenus.

Les accès à l'espace Girodet seront modifiés. A cette occasion, il devrait être ouvert un 2ème tracé, variante de l'itinéraire actuel de la ViaRhôna. Il devrait obliquer directement vers le sud par la basse-ville, sans passer obligatoirement par les boulevards de Valence.

Fin de l'expérimentation de la piste piétons-cyclistes rue Marcel Vivier

Après un an d'expérimentation la ville devrait prochainement en tirer un bilan pour décider de pérenniser et/ou d'améliorer la piste actuelle.

Courrier à la Mairie de Bourg-lès-Valence

Un inconnu adresse un courrier à la Mairie de Bourg-lès-Valence au nom de REVV !

Pour nous il est nul et non avenu quelles qu'en soient les raisons. Rappelons que nos courriers sont décidés par le CA et signés par le Président.

Par ailleurs, nos adhérents peuvent intervenir dans nos CA (le 1er mardi de chaque mois) pour, s'ils le souhaitent, présenter leurs requêtes.

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

VALENCE

Des parcours balisés de mobilités douces et actives

La ville de Valence envisage la création de quelques parcours intra-muros en boucle pour les piétons et les vélos.

Un premier parcours devrait joindre les 4 parcs :

- Parc Jouvet
- Parc des Trinitaires
- Parc Marcel (Paul Valensolles)
- Parc de l'Epervière.

Le départ devrait se situer à l'angle Sud-Ouest du parc Jouvet.

Conformément à une politique de concertation qui semble se généraliser dans l'agglomération, REVV est consulté pour donner son avis sur le projet : un groupe de REVVeurs a récemment effectué une reconnaissance du trajet envisagé à vélo (dont un tricycle vélo couché), afin de consolider ses analyses et commentaires.

L'itinéraire « en voie verte » devrait être amélioré pour le passage des vélos et balisés avec marquage au sol.

Du Collège Sainte Anne à la mer à vélo avec zéro émission de carbone

Du 28 mai au 1er juin 2018, 26 élèves du Collège Sainte Anne de Valence parcourront la ViaRhôna de Valence à Port St Louis du Rhône à bicyclette.

Cinq étapes de 50 km par jour environ permettront aux élèves de découvrir le voyage à vélo tout en observant les merveilles de la vallée du Rhône. Ce parcours sera ponctué de visites dont la cité des Papes en Avignon, Tarascon, Arles et son musée Gallo-romain, une centrale hydroélectrique...

Encadré par des enseignants du Collège et des parents, ce projet se prépare activement depuis la rentrée de septembre 2017. Les élèves, pleinement acteurs, recherchent en groupe les étapes, les menus des repas, la liste de matériel, l'équipement vélo et les sponsors.

Ce projet permettra aux élèves de développer le goût de l'effort, l'entraide, le vivre ensemble mais aussi la découverte du patrimoine de notre région. Deux véhicules d'assistance transporteront les bagages et le matériel des élèves tout au long de la semaine. L'hébergement se fera en camping.

Un partenariat avec REVV se met en place afin de permettre aux élèves de participer par groupe de 8 à des ateliers "***entretien et réparation des vélos"*** : savoir changer un pneu, remettre sa chaîne et régler son vélo. REVV mettra également à disposition de chacun un gilet jaune de sécurité.

Par avance, merci à l'équipe de REVV pour son soutien à ce projet.

ROVALTAIN

Grand Rovaltain : un Plan de Déplacement Urbain (PDU) trop frileux !

Les Assises nationales de la mobilité du 20 novembre 2017 ont communiqué les chiffres sur l'évolution des parts modales des déplacements pour les 10 années à venir : + 1,15 % pour les vélos en 10 ans, rien de spectaculaire !

A titre de comparaison, nous avons ajouté les résultats qu'atteignait déjà en 2012 une "ville à vivre" d'Europe du Nord (Karlsruhe) : des chiffres proches d'une répartition équilibrée de 25 % pour chacun des modes. On voit que nous en sommes encore loin… et que nos objectifs de progrès pour 2027 sont ridicules !

Soyez plus ambitieux, mesdames et messieurs les élus !

	Marche à pied	Vélo	Transports en commun	Véhicules particuliers
Grand Rovaltain 2017	23,0 %	2,60 %	5,70 %	68,7 %
Grand Rovaltain 2027	24,5 %	3,75 %	7,75 %	64,0 %
Karlsruhe 2012	24,4 %	24,5 %	17,0 %	34,0 %

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

LES ACTIONS DE L'ASSOCIATION

REVV marque les vélos à l'ESISAR

Depuis 2008 REVV intervient dans les entreprises et les établissements scolaires pour des opérations de marquage contre le vol (marquage Bicycode).

Après le succès des 2 opérations menées en juin 2017 à Rovaltain et chez Solystic, nous avons organisé cette année une séance de marquage à l'ESISAR, école d'ingénieur de Valence située dans le quartier de Briffaut.

En effet, suite à deux tentatives de vols dans l'abri à vélo de l'ESISAR dont nous avions eu écho par le témoignage d'élèves ingénieurs adhérents à REVV et utilisateurs de l'atelier, nous avons pris contact avec la direction de l'établissement pour leur proposer une opération marquage.

Grâce à l'excellente communication faite en interne auprès des élèves et du personnel, nous avons marqué 18 vélos le 7 février dernier, et prodigué nos conseils pour lutter contre le vol. Nous en avons aussi profité pour équiper tous les vélos marqués avec des bâtonnets de rayon et des autocollants, rétro-réfléchissants.

REVV remercie le bureau des élèves et l'administration de l'école pour l'excellente préparation et l'accueil réservé à nos bénévoles. Nous espérons multiplier ce type d'opération dans d'autres écoles et entreprises.

Rappel : Toute adhésion donne droit à un marquage gratuit ! Ce serait dommage de ne pas en faire profiter votre vélo.

La Maison du Vélo

La Maison du Vélo, MdV pour les intimes, met à la disposition des REVVeurs depuis 2009 de nombreux services : atelier, vélo école, marquage Bicycode, bourse aux vélos.

Quelles que soient la météo et l'humeur du jour, l'équipe de la MdV est à son poste :

- lundi (15h-20h)
- jeudi (15h-18h)
- 1er et 3e samedis du mois (15h-18h).

Côté accueil, Patricia, Marie-Hélène, Claire, Esperancia, et Viviane sont fidèles au rendez-vous. Michel les a rejointes. Côté atelier, les tontons rustineurs prendront toujours le temps de vous conseiller, le sourire aux lèvres.

Le cœur de l'association

Le profil des visiteurs est varié : de l'étudiant au retraité, en passant par le couple cherchant un vélo pour le petit dernier. La MdV est souvent l'occasion d'un premier contact qui donnera lieu à une adhésion ou un renouvellement d'adhésion. La MdV est devenue le cœur de notre association. C'est là que se tiennent chaque premier mardi du mois nos CA. Les locaux s'aménagent progressivement pour être de plus en plus fonctionnels. Ils donnent lieu à des animations diverses : accueil de scolaires, école du vélo, débats, point de départ de manifestations, cours d'initiation aux petites réparations. C'est aussi la possibilité de se rencontrer au-delà des cultures, des âges et des univers socioprofessionnels.

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

De la pédagogie

Malgré les explications, des adhérents sont parfois réfractaires aux réparations : *"Le mieux qu'ils puissent faire c'est de regarder le réparateur REVV en l'encourageant et en promettant d'apporter un gâteau"*. Lorsque l'on n'a jamais tenu dans les mains un tournevis ou une clé, c'est mission impossible. Des adhérents motivés sont bloqués par le sens de vissage ou dévissage. Certains, abonnés à ce type d'assistance, reviennent régulièrement - avec ou sans gâteau - mais il est vrai que c'est tentant de laisser faire Jeannot, Christian, Jacques et bien d'autres, sans faire l'effort de prendre un outil.

Bernard, responsable de la Maison du Vélo, insiste sur l'importance d'impliquer au maximum le cycliste afin de le conduire peu à peu à l'autonomie :

"*Ce qu'on cherche à faire, c'est obliger chacun à améliorer ses connaissances sur l'entretien de son vélo en s'impliquant un minimum dans la réparation à partir de nos conseils, et en anticipant la réparation*".

Il s'agit d'acheter les pièces à remplacer dans le commerce (patins ou câbles de frein, pneu, chambre à air, etc.) avant sa venue à l'atelier. Si ce n'est pas fait, l'adhérent est invité à laisser son vélo et revenir la fois suivante avec les pièces neuves. Cela peut paraitre sévère et contraignant mais cela oblige l'adhérent à réfléchir avant de venir sur la raison de la faiblesse du freinage par exemple ou sur le type de pneu qu'il doit acheter (c'est marqué dessus). Les adhérents comprennent les missions de chacun : Vélocistes et MdV sont partenaires et nullement concurrents.

De l'humain avant tout !

Pour Bernard, *"les gens de l'atelier ont beaucoup de patience et de constance à réparer plusieurs fois le même vélo qui souvent est en très mauvais état, cause de ces visites récurrentes"*. Pour ces situations, on fait un peu du social car il est vrai que ce sont souvent - mais pas toujours - des personnes à petit budget. Quand on leur dit qu'elles devrait acheter un vélo en meilleur état, souvent elles répondent : "j'aime bien mon vélo" . Alors, on les aide.

Philippe, adhérent depuis 2 ans a franchi le seuil de la MdV lorsqu'il s'est fait voler son vélo. Après plusieurs repérages, il a trouvé selle à son goût. Depuis, il revient 3 à 4 fois par an pour refaire des réglages.

Son amie, Hélène, qui a trouvé un vélo de ville adapté à ses déplacements quotidiens, se dit "*réconciliée avec l'humain*". Elle a été particulièrement touchée par l'entraide, la solidarité et tous les petits gestes des bénévoles à son attention. Le vélo, anagramme de love, est aussi facilitateur des contacts humains. C'est ce qu'on vit à la MdV. Venez, entrez et vous verrez !

Vous avez quelques disponibilités et souhaitez rejoindre l'équipe d'accueil ?

Contactez Patricia à la MdV (1 rue Servet, 09 80 91 94 97) ou par mail (p.osvath@revv-valence.org). En quelques clics, elle vous initiera aux différentes opérations de secrétariat et aux missions des bénévoles à l'accueil.

Votre sens du contact fera le reste.

Quelques règles de bonne conduite

Elles sont écrites noir sur blanc, en plein et déliés à l'accueil. Elles s'appliquent avec "douceur et compréhension" selon Bernard, responsable de la MdV, qui les a lui-même édictées afin de permettre à tous de s'y retrouver.

En résumé :

- L'atelier est réservé à nos adhérents à jour de leur cotisation. Il est nécessaire de se présenter à l'accueil avant d'entrer à l'atelier.
- L'atelier est géré et organisé par nos animateurs sous la responsabilité du responsable de la Maison du Vélo et du responsable de l'atelier.
- Les réparations sont réalisées par les adhérents et sous leur responsabilité. Ils peuvent bénéficier des outils de l'atelier et des conseils des bénévoles, destinés à les rendre autonomes pour de petites réparations.
- Les animateurs ne font pas les réparations, par respect pour les professionnels du vélo, mais peuvent apporter une aide partielle pour certaines opérations techniques.
- Les pièces de sécurité (câbles de freins, etc.), sont facturées à prix coûtant. Les autres pièces neuves doivent être acquises auprès d'un vélociste.

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

LEGISLATION ET VIE PUBLIQUE

Zone 30 = Partage de la rue !

La vitesse limitée à 30 km/h rend la circulation plus sûre pour tous les usagers. Toutes les chaussées sont à double sens pour les cyclistes, sauf exception (identifiable par l'absence de marquage cycle au sol et de « sauf cycle » sur le panneau de sens unique). Les feux deviennent des cédez le passage, si mentionnés par des panneaux spécifiques. Les cyclistes circulent sur la chaussée, c'est là qu'ils sont le plus en sécurité. La tendance est à la généralisation des zones 30 en ville, hors quelques axes de transits, comme à Grenoble.

Une zone 30 ça vous change la ville !

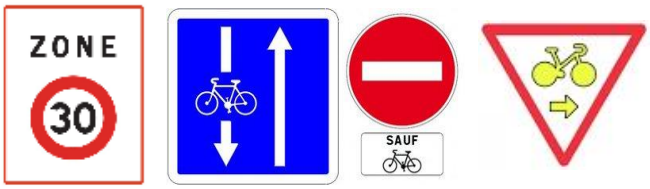

L'indemnité kilométrique vélo (IKV)

L'indemnité kilométrique vélo dans la fonction publique : quels impacts sur la mobilité ?

Le Centre d'Etudes et d'expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (**CEREMA**) a été chargé par la Coordination interministérielle pour le développement de l'usage du vélo, et le secrétariat général du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire et Ministère de la Cohésion des Territoires (**MTES/MCT**), d'évaluer cette mesure expérimentale en réalisant une enquête auprès des usagers.

Les résultats montrent que la mise en place de l'indemnité kilométrique vélo se traduit par une augmentation d'environ 25% du nombre d'agents utilisant quotidiennement ou quasi-quotidiennement le vélo pour se rendre au travail. Cette augmentation atteint 50% chez les agents qui sollicitent l'attribution d'une indemnité kilométrique vélo dans le cadre de déplacements intermodaux, c'est-à-dire les usagers dont le trajet domicile travail s'effectue en utilisant plusieurs modes de transport successifs.

Par ailleurs, les résultats sont intéressants en termes de report modal : plus de 60% des bénéficiaires initialement non cyclistes utilisaient auparavant la voiture individuelle.

(D'après Rue de l'Avenir)

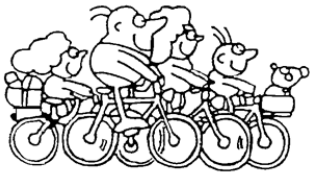

REVV travaille avec les collectivités locales

REVV est invitée à participer à diverses instances des Collectivités Territoriales, ou Préfectorales, ou de la Région ARA, pour représenter les cyclistes.

Il faut bien noter qu'il s'agit généralement d'émettre des avis sans pouvoir de décisions. Nous tenons à la disposition de nos adhérents les comptes-rendus correspondants. Si vous voulez vous impliquer dans certains sujets, parlez-nous-en.

Quelques instances dans lesquelles REVV est impliquée :

- *Participation aux diverses commissions mises en place par les mairies de l'agglomération valentinoise, concernant les PLU (Plan Local d'Urbanisme) et les aménagements cyclables, etc.*
- *Participation aux ateliers des Acteurs de l'Ecologie Urbaine et de la Nature en Ville.*
- *Participation active aux commissions préparatoires avec l'administration (DREAL…) pour le réaménagement du giratoire dit « des Couleures ». Nos objectifs : des voies piétons-vélos (et bus) en sites propres.*
- *Participation au projet « Parcoura » de la Région. cf. le précédent REVVeries.*
- *Participation au comité de suivi de l'EIS, Etude d'Impact Santé.*
- *Participation à la réunion CCI "Plan de Mobilité" visant à diminuer l'usage de la voiture individuelle en 2018. PAMA Plan d'Action pour les Mobilités Actives.*
- *Participation aux ateliers des Acteurs de l'Ecologie urbaine.*
- *Participation à l'atelier territorial du Grand Rovaltain (INED) sur la mobilité partagée et connectée et à faible émission.*
- *Participation au Conseil départemental des associations de cyclistes urbains.*

Toutefois, REVV a refusé de participer en 2018 aux événements associés à l'épreuve cycliste du Dauphiné Libéré ainsi qu'au Tour de France : nous ne sommes pas opposés aux épreuves cyclistes sportives, mais il ne nous appartient pas d'encourager nos bénévoles à apporter leur concours à des organisations professionnelles.

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

LA PRATIQUE DU VELO

Cyclistes et piétons : la cohabitation

On voit de plus en plus de vélos en ville, et on ne peut que s'en réjouir car cela fait moins de voitures et tout le monde y gagne. Cependant les cyclistes n'ont pas tous un comportement exemplaire, notamment vis-à-vis des piétons, que nous sommes tous à un moment ou un autre.

Il est utile de rappeler certaines règles et bonnes pratiques pour améliorer la cohabitation entre tous les modes de déplacement :

Certains cyclistes novices ont tendance à rouler sur les trottoirs car ils ont peur de prendre leur place sur les voies de circulation, souvent parce que la densité et la vitesse du trafic automobile les en dissuadent. Sauf indication contraire, les trottoirs sont réservés aux piétons. Seuls les enfants de moins de 8 ans ont le droit d'y rouler à vélo, et à l'allure du pas. En absence de piste ou de bande cyclable, les cyclistes doivent prendre leur place sur la voie de circulation. S'ils ne collent pas à droite, comme la loi les y autorise désormais pour éviter les portières et les dépassements dangereux, ils y sont relativement en sécurité, surtout si la vitesse est limitée à 30 km/h. La généralisation des zones 30 rend les rues beaucoup plus sûres pour les cyclistes.

Parfois les aménageurs font passer les pistes cyclables sur les trottoirs, mais cela demande une grande attention de la part des cyclistes à cause des piétons distraits qui peuvent se trouver sur la piste. Un marquage au sol non ambigu permet normalement à chacun de savoir où se positionner, par exemple grâce à une couleur de revêtement différente, une ligne de démarcation ou des pictogrammes vélos, mais on peut toujours y rencontrer des piétons distraits, et les cyclistes doivent en tenir compte.

En présence de piétons, les cyclistes doivent adapter leur vitesse et utiliser leur sonnette - obligatoire sur les vélos en ville - pour les prévenir en amont et éviter ainsi de leur faire peur. L'effet de surprise peut conduire à des réactions imprévisibles de la part de piétons, susceptibles d'entraîner une collision.

Les zones piétonnes sont autorisées aux cyclistes, mais ils n'y sont pas prioritaires et doivent rouler à une allure leur permettant de garder la maîtrise de leur véhicule en cas de risque de collision avec un piéton. Dans les zones piétonnes très fréquentées, les cyclistes doivent rouler au pas, voire mettre pied à terre. Il est même préférable d'éviter les zones piétonnes trop denses pour ne pas déranger les piétons, car même à allure modérée, un cycliste peut provoquer une gêne.

De même que les cyclistes apprécient la courtoisie de la part des automobilistes, ils se doivent d'en manifester auprès des piétons. Ils doivent respecter les passages piétons au même titre que les automobilistes. Un cycliste qui s'arrête à un passage piéton pour laisser passer un piéton marque des points, car ces derniers ne sont malheureusement pas habitués à ce qu'on leur cède le passage…

Cyclistes et piétons doivent être des alliés et non des concurrents pour reconquérir l'espace urbain accaparé par l'automobile, encore bien trop présente.

A vélo : Portière = Danger !

Rouler en ville à vélo est un mode de déplacement sûr, à condition de bien connaître les pièges. Un des plus redoutables est l'ouverture intempestive des portières de voitures stationnées.

Même à vitesse modérée, le choc peut être violent. Et la vigilance ne suffit pas ! La distance de freinage ne permet pas d'éviter une portière qui s'ouvre sans prévenir.

Cyclistes :
Ne rasez jamais les voitures en stationnement !

On n'est jamais sûr qu'il n'y ait personne à l'intérieur. Gardez au moins 1 mètre de marge.

Automobilistes :
Assurez-vous qu'un cycliste ne s'approche pas en ouvrant votre portière !

Certaines bandes cyclables mal tracées incitent les cyclistes à circuler au ras des véhicules en stationnement (cf. photo : ci-dessus) : lorsqu'une bande cyclable est tracée de cette façon, ne l'empruntez pas car vous vous mettriez en danger. Ecartez-vous des voitures stationnées.

Pour sécuriser les bandes cyclables, il est nécessaire de prévoir au minimum 2 mètres de largeur pour la bande et sa marge de sécurité : soit 1,2 m de bande + 0,8 m. Par ailleurs la réduction de la largeur de la voie de circulation automobile qui en découle améliore également la sécurité en incitant les conducteurs à réduire leur vitesse.

Bande cyclable bien tracée à Valence

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

Vélos volés et fourrière

On estime à plus de 30% le nombre de vélos volés qui sont retrouvés. Lorsqu'ils sont marqués la police peut les restituer aux propriétaires grâce au site Internet "Bicycode".

Rappelons que le marquage Bicycode est unique au niveau national. Il est géré par la FUB, la Fédération des Usagers de la Bicyclette, à laquelle REVV apporte un soutien actif depuis l'origine.

Les vélos volés non marqués qui sont retrouvés par la police sont confiés à la fourrière municipale, où ils peuvent en principe être réclamés par leurs propriétaires via le service des objets trouvés de la mairie, mais pas directement à la fourrière ! Les vélos qui ne sont pas réclamés au bout d'un an deviennent propriété des Domaines, qui les revend pour en tirer des revenus.

Nous n'avons pas pu savoir à qui sont revendus ces cycles, ni à quel prix, mais l'administration doit en tirer des revenus assez importants pour justifier qu'elle n'en fasse pas don aux associations : il n'y a pas de petits profits ! Seuls les vélos nécessitant des réparations importantes sont donnés aux associations, à charge pour elles de les remettre en état. Bien évidemment, les vélos récupérés puis rénovés par nos soins sont remis en vente à prix modiques.

Les incohérences du système de gestion des vélos volés

En pratique, un vélo volé qui se retrouve en fourrière faute de marquage a peu de chance de retrouver son propriétaire, même lorsqu'il a fait l'objet d'une déclaration de vol :

- D'une part les fourrières municipales n'ont pas accès au fichier des objets volés, géré par la Police nationale et la Gendarmerie.
- D'autre part les propriétaires des engins volés ne savent pas qu'ils doivent s'adresser aux services des Objets trouvés des municipalités. De plus, ces guichets n'ont pas la liste des vélos en fourrière. Ubuesque !

Si on s'adresse directement à la fourrière, on n'est pas mieux renseigné. Entre le moment du vol et l'arrivée d'un vélo volé retrouvé, il peut s'écouler plusieurs jours, et au niveau des services municipaux rien n'est prévu pour enregistrer la déclaration de vol, car c'est le rôle de la police nationale...

Vous avez suivi ? Pour nous ce n'est pas très clair !

Si vous voulez donc avoir une chance de retrouver votre vélo, adoptez le marquage Bicycode ! En attendant que tous soient marqués, les cyclistes pourraient attendre de l'administration des efforts pour retrouver les propriétaires. En commençant par donner aux fourrières l'accès aux déclarations de vol !

REVV a exprimé son souhait de travailler avec les services municipaux de Valence pour faciliter la recherche des vélos, et ne désespère pas de faire avancer le sujet localement.

Marquage Bicycode

Mon vélo s'appelle revient !

Le vol des vélos n'est pas une fatalité ! Un bon antivol en U pour attacher le cadre à un point fixe est une protection efficace.

Toutefois, si malgré tout votre vélo est volé, le marquage **Bicycode** peut vous aider à le récupérer, sachant qu'un vélo volé sur 3 est retrouvé : expérience vécue - avec bonheur - par l'un de nos adhérents !

Le site www.bicycode.org permet de savoir si un vélo marqué est volé et de contacter son propriétaire. Cela rend le recel et la revente plus difficiles, et dissuade le vol. Ce fichier est à la disposition des différentes forces de l'ordre.

Vous pouvez faire marquer votre vélo à la Maison du Vélo, 1 rue Michel Servet, 26000 VALENCE.

ATTENTION :

Le Bicycode sera bientôt obligatoire

Initialement mis en place pour lutter contre le vol de vélos, le Bicycode va maintenant avoir de nouveaux usages :

Le Bicycode va prochainement être aussi utilisé dans le cadre des dispositions de ***régulation de la pollution de l'air.***

En effet, il sera possible - par arrêté préfectoral - **les jours sans pollution** d'interdire la circulation des vélos dont le numéro est pair (et en alternant avec les numéros impairs le lendemain) afin d'obliger les personnes qui circulent habituellement à vélo à utiliser leur voiture ce jour-là, **pour rétablir le niveau habituel de pollution de l'air**.

Il vous reste peu de temps pour faire marquer votre vélo car le texte de cette nouvelle directive a été publié au journal officiel du 1er avril 2018.

Ci-dessous le lien vers le texte complet du journal officiel :

https://goo.gl/Me96DQ

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

Où garer son vélo en sécurité ?

Garer son vélo en sécurité la nuit près de chez soi est une condition sine qua non pour pouvoir circuler tous les jours. C'est dans les centres-villes, là où le vélo se justifie le plus comme moyen de déplacement, que les conditions sont les moins réunies.

Dans les centres-villes, le parc de logement est généralement ancien, et les espaces disponibles dans le bâti sont souvent très peu pratiques : exigus, insalubres, d'accès difficile, mal fermés, etc. On trouve donc des vélos attachés dans la rue ou dans les cages d'escalier, exposés aux vols et au vandalisme. Ou alors il faut les rentrer chez soi, dans les escaliers, au risque de se salir voire de se blesser.

Certes les plans locaux d'urbanismes (PLU) exigent maintenant un nombre minimal de places pour les bicyclettes dans le bâti neuf, mais de nombreux promoteurs n'appliquent pas la réglementation, ou de façon très minimaliste. Visiblement, garer facilement et sûrement des vélos n'est pas encore un argument de vente à leurs yeux…

Depuis 2015 Valence Romans Déplacement (VRD) installe à Valence des systèmes de boxes individuels permettant de garer son vélo en sécurité pour la nuit. A louer à l'année, ils ont vite trouvé preneur et VRD a dû constituer une liste d'attente, tout en continuant à installer de nouveaux équipements, avec plus de capacité pour répondre à la demande. Ces garages ont le mérite d'apporter un début de solution visible sur la voie publique, ce dont les aménageurs n'ont pas toujours conscience. A espace égal ils permettent de garer beaucoup plus de bicyclettes que de voitures, et si le matériel est bien conçu ils peuvent s'intégrer harmonieusement dans le mobilier urbain.

Cependant, on peut se demander si ces boxes suffiront pour répondre à la demande, les gens se rendant de plus en plus compte des inconvénients de la voiture, et l'espace sur la voie publique n'est pas extensible. On peut encore trouver des solutions dans le bâti, en transformant des places de parking sous-terrain en garage à vélo, à condition de sécuriser les rampes d'accès. Utilisons aussi des fonds de commerce vides, idéalement placés car au rez-de-chaussée. On regrette que les devantures disparaissent en ville à cause de la concurrence des grandes surfaces en périphérie, mais la meilleure façon de lutter contre cette déprise est de rendre les habitants moins dépendants de la voiture, et cela passe par le développement des modes doux, donc également par une offre de stationnement vélo !

Pour initier le mouvement, il serait utile que l'agglomération crée quelques aménagements-types, qui pourraient au passage donner des idées aux propriétaires privés.

Du côté des collégiens

Toute personne un tant soit peu observatrice peut constater l'impact considérable de la dépose des élèves en voiture sur le trafic urbain : embouteillages, pertes de temps, pollutions multiples, tensions... Cette pratique (qui n'est pas du tout universelle) entretient une certaine déresponsabilisation des adolescents.

Il nous semble donc important de promouvoir autant que possible l'usage du vélo auprès des collégiens car les avantages de ce moyen de transport au quotidien sont très nombreux, tant pour ses utilisateurs que pour l'ensemble de la collectivité : absence de nuisances atmosphérique, sonore et visuelle, économie d'espace et d'aménagements, rapidité, faible coût, entretien de la santé physique, formation à la responsabilité et à l'autonomie...

Dans cette optique, REVV propose aux collèges de l'agglomération valentinoise une action gratuite de sensibilisation des jeunes (et adultes !) à l'usage du vélo.

Elle se présente sous la forme d'un examen technique des bicyclettes en stationnement dans l'enceinte de l'établissement et remise d'une fiche de contrôle individuelle simplifiée. Les points d'insistance seront le freinage et l'éclairage. Un moment d'échange avec les élèves peut être aussi organisé, permettant entre autres de préconiser un bon antivol (expertise de REVV) et le gravage d'un code personnel sur le cadre, le Bicycode. Le collège Saint-Victor ouvrira la ronde dès le retour des « beaux jours » !

Tout établissement intéressé peut contacter l'association.

Paul Michalon

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

LES BREVES

✓ **Claps Cyclistes :** Après un très bon accueil en 2017 des « Claps cyclistes » organisés par REVV pour encourager les cyclistes matinaux, nous allons récidiver en 2018. Rejoignez-nous !

✓ **AlterTour et Alternatiba :** REVV participe à diverses manifestations festive : Fête du vélo, Forums des Associations, AlterTour (relier les alternatives à vélo), Alternatiba (cf. article page 13), etc.

✓ **Atelier REVV :** Pour faciliter les travaux d'hiver, REVV a monté et équipé une tente « barnum » dans l'atelier « extérieur ». Soutien aux jeunes étrangers en formation à Briffaut pour la remise en état d'un vélo usagé.

✓ **Tests antivols :** La campagne de tests d'antivols effectuée par REVV a repris. La FUB finance les antivols testés par REVV et publie les résultats sur la page "Antivols" de son site www.bicycode.org. Ce même site donne accès au fichier des vélos marqués.
.

✓ **Guide cycliste FUB :** Le "Guide cycliste FUB" est mis à la disposition des REVVeurs(ses). Il est à retirer à la Maison du Vélo, dans la limite des stocks disponibles !

✓ **Agrément :** REVV a effectué une demande d'agrément, avec le concours de la FUB, pour accéder aux établissements scolaires.

✓ **ViaRhôna :** Fréquentation de la ViaRhôna en hausse de 17,5 % en 2016 (+ 4 % sur l'Isère) au niveau de Pont d'Isère. Statistique en hausse concernant le budget des usagers des voies vertes : 80 € /jour, c'est plus que les touristes voyageant en voiture !

✓ **Nouvelles Voies Vertes :** Projets de Voies Vertes à l'étude le long du Jabron et de l'Eygues.

✓ **EuroVéloGex :** L'association EuroVéloGex, qui arrête son activité, a fait un don de 351,63 euros à REVV. Nous la remercions.

✓ **Chaucidoux :** Après les trois premiers "*chaucidoux*" (Chaussées à Voie Centrale Banalisée) réalisés à la Roche de Glun, Chateauneuf-sur-Isère (ci-contre) et récemment à Die, le département envisage d'en tracer 3 nouveaux à St Nazaire, Mirabel-Aouste et la Bâtie Rolland. Trafic maximum compatible avec la présence d'un chaucidoux : jusqu'à 5000 véhicules/jour.

✓ **Plans de Déplacement des Collèges :** Des Plans de Déplacement des Collèges ont été établis à Pierrelatte, Die et St Rambert d'Albon.

✓ **Territoire rural :** Une situation alarmante en matière de sécurité routière. Le réseau des routes départementales paie le plus lourd tribut en matière de mortalité routière. Le citoyen rural est beaucoup plus exposé au risque d'accident que celui qui effectue des trajets urbains ou autoroutiers. Les principales raisons : une vie éclatée sur des lieux éloignés, la voiture indispensable, la nécessité d'aller vite, les vitesses limites non respectées (dans les bourgs, sur les routes).

✓ **Bandes multifonctionnelles :** Rappelons qu'elles ne sont pas réservées aux vélos ! Le département a en projet d'en équiper toutes les routes recevant plus de 3000 véhicules/jour. Au-delà, la cohabitation autos-vélos est dangereuse, même avec des bandes multi-fonctionnelles, et il faut envisager une piste séparée pour les bicyclettes. L'administration place ce seuil à 7000 véhicules/jour, mais n'a pas les budgets correspondants.

✓ **La Drôme à vélo :** Nouvelle édition du plan IGN de la Drôme à vélo (1/100 000) courant 2018.

✓ **BPV :** 3613 km Bon Plan à Vélo avec 40 circuits balisés, vert, bleu, rouge, noir, de très facile à sportif.

✓ **Racks vélos sur les cars :** La Région Auvergne-Rhône-Alpes reprend la gestion des cars interurbains en 2018. La demande d'équipement des cars en rack pour les vélos est au point mort.

✓ **Nancy, ville 30 :** Toute la ville de Nancy à 30 km/h. La ville annonce l'inversion de la norme de vitesse de circulation en ville : 30 km/h au lieu de 50 km/h. Les 50 km/h seront bientôt l'exception.

✓ **Coût du TGV :** Selon un constat de Mme Borne, Ministre des Transports, *"36 milliards d'euros ont été dépensés pour de nouvelles lignes TGV"*, alors que celles-ci représentent moins de 1% des déplacements !
Les Français souhaiteraient plutôt que l'on investisse dans les transports de la vie quotidienne…

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Le Tandem ? On aime tant !

Tandem Loisirs est une association romanaise qui permet à tous, personnes valides ou en situation d'handicap, de pratiquer un sport en symbiose avec la nature et son coéquipier.

Créée en 2013, l'association a déjà tout d'une grande si l'on regarde la régularité et variété de ses sorties ! Assurément sa vingtaine d'adhérents ne s'ennuient pas. Grâce à la générosité de particuliers, à la fédération Handisport, une belle flottille de tandems et un handbike offrent la liberté au bout des chemins du Romanais. Le petit dernier, un tandem tricycle, adapté aux personnes en perte d'équilibre a été acquis au terme d'un financement participatif réussi. Bravo les bénévoles !

Une ouverture à la mixité

Pour Mireille, cofondatrice, le but de l'association est "d'ouvrir à la différence". Le tandem est le moyen de se déplacer d'un point à l'autre mais aussi de se découvrir d'une personne à l'autre. « L'intérêt n'est pas que de rouler, c'est la mixité ! En tandem, on doit être à l'écoute du passager. » Et c'est encore plus vrai lorsque celui-ci est en situation d'handicap. « Il s'agit d'expliquer l'environnement aux malvoyants, d'anticiper les arrêts en prévenant son coéquipier afin d'être le plus synchronisés possible ». Roberto confirme : « On est moins autonome, moins libre qu'en vélo » mais on trouve bien d'autres plaisirs dans les échanges qui se tissent peu à peu avec son partenaire, la satisfaction de pouvoir aider. C'est ce qui a attiré ce cyclotouriste confirmé. « J'avais entendu parler en Suisse d'un club tandem de ce type. Je m'étais dit que j'aimerais bien donner un coup de main. » Pas manqué ! Il a rejoint Tandem Loisirs à la première AG. Depuis, il s'occupe du matériel, est co-président et responsable des sorties. Le dernier séjour à Uzès l'a particulièrement marqué par l'ambiance et les lieux superbes.

Convivialité et joie de rouler en mode embarqué

Adhérents à l'association depuis 2 ans, Guilaine et Christophe aiment le caractère familial des sorties, la convivialité et le plaisir de l'activité à l'extérieur. Ce couple de malvoyants s'accorde pour reconnaître que c'est « rudement sympa ». Un grand sourire aux lèvres, Guilaine se réjouit « d'enfin pouvoir faire du vélo. Ça m'apporte beaucoup de joie. Pouvoir rouler sans moteur. » Christophe est sensible au « parfum de la nature », son épouse précise comment les sensations sont démultipliées : « On sent la vitesse. Quand une voiture roule à 120 km/h, on peut l'entendre mais la sensation n'y est pas. A vélo, on prend l'air, on entend tout ce qui se passe autour – le chant des oiseaux, l'aboiement d'un chien ».

Pour eux, le tandem est assurément un duo gagnant !

Envie de participer ?

Il est possible de faire votre colibri et participer à l'essor de Tandem Loisirs. L'association ne perçoit aucune subvention : une adhésion ou un don est toujours bienvenu ! Elle recrute des guides. Le bon profil ? le goût pour le vélo et des qualités relationnelles. L'apprentissage est rapide : une première sortie avec un ancien permet de se rendre compte de la réalité du tandem.

L'association recherche un local à Romans en rez-de-chaussée pour stocker les tandems. Si vous connaissez un propriétaire solidaire prêt à le mettre à disposition, faites- le savoir.

Informations sur le site http://tandem-loisirs.org
ou auprès de Mireille (06 31 79 77 64)
ou Roberto (04 75 70 54 88)

Annie Agier nous a quittés

Annie Agier, notre ancienne présidente, nous a quittés.

Nous ne l'oublierons pas, comme nous n'oublions pas Jean-Pierre Larmagnac, également ancien président, Jean Valla, créateur et responsable de l'atelier vélo, et beaucoup d'autres acteurs de notre association. Ci-après un extrait de l'hommage lu par Michel Vivant, président fondateur, lors des funérailles d'Annie :

✓ *« Le vélo était pour toi, citoyenne authentique, plus qu'un loisir, une philosophie de vie, un moyen de te déplacer dans le respect des autres et de la nature… Avec Danielle Persico, ta vice-présidente en 1992, vous avez œuvré bien au-delà de la promotion du vélo urbain. Vous avez choisi un engagement politique plus global autour de la défense de l'environnement, tout en restant toujours attachées aux associations locales, à REVV notamment.*
Votre investissement a débouché sur des résultats : généralisation des zones 30 dans Valence, doubles sens cyclables, libre-service de vélos sur l'agglomération et mise à disposition par la mairie de locaux devenus la Maison du vélo. »

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

COMMUNICATION

REVV et la communication

Nous ne sommes pas des champions de la communication, mais nous faisons des efforts… !

- REVV diffuse les « bonnes pratiques cyclistes » dans plusieurs bulletins municipaux de Valence, Guilherand, Saint Péray. Nous espérons que les autres communes que nous avons sollicitées donneront suite.

LES CONSEILS DE REVV

Rond ou carré : que signifient ces étranges panneaux bleus ?

Panneau carré : il indique que la piste ou bande cyclable est facultative et que le cycliste peut rouler indifféremment sur la chaussée ou la piste.

Panneau rond : il indique que la piste ou bande cyclable est obligatoire et que le cycliste se doit de l'utiliser sous peine d'être verbalisable. Cyclistes montrez-vous responsables et laissez la chaussée aux véhicules motorisés.

Petit rappel : dans les deux cas les pistes ou bandes cyclables sont interdites aux deux roues motorisés… aux piétons et à fortiori aux poubelles et aux véhicules en stationnement.

REVV (Roulons en ville à vélo), bicycode.org

exemple de communication (bulletin municipal)

- Depuis une bonne dizaine d'années nous bénéficions d'un créneau, modeste mais précieux, sur les antennes de la radio œcuménique RCF26. On ne fait pas de miracles en moins de 2 minutes, même sur un media chrétien, mais l'esprit d'ouverture des amis de la station pour la cause du vélo en ville nous permet au fil du temps d'aborder l'actualité de la vie de l'association, les propositions et commentaires sur les aménagements urbains nécessaires, les bonnes initiatives françaises et étrangères, les états d'âme des cyclistes urbains...

Et le sujet est inépuisable ! Un lundi par mois à 12h25 et 19h25 sur 101,5 FM (Valence et région) ou sur internet : www.rcf.fr

Action REVV Halle Saint Jean

Tour Alternatiba 2018

Le Tour Alternatiba 2018 fait étape à Valence le dimanche 2 septembre ! Un événement militant, pédagogique, culturel et festif pour accélérer la transition environnementale et citoyenne !

ALTERNATIBA signifie «Alternative», en basque : c'est un mouvement citoyen de mobilisation sur le changement climatique. Il promeut des initiatives concrètes qui visent à construire une société durable, tout en s'opposant aux projets qui entravent le développement de cette société.

En 2018, le mouvement prépare un nouveau Tour Alternatiba de 5800 km et 200 étapes, associant développement des alternatives et résistance non violente, du 9 juin au 6 octobre.

Le Tour est de retour à Valence, avec les vaillants cyclistes d'Alternatiba montés sur leurs tandems, triplettes et quadriplettes ! Sans oublier le vélo-sono ! Pour les accueillir, un collectif Alternatiba « Valence and co » a été créé. Le projet : inventer un village des Alternatives fédérant les alternatives locales.

Cet événement est ce que nous en ferons, mobilisez-vous ! REVV est déjà partenaire. Si vous souhaitez :

- participer au grand rassemblement cycliste du 2/09
- être bénévole au sein du village ;
- participer à l'organisation du Tour ;
- proposer un stand sur les alternatives dans un domaine particulier (alimentation, agriculture, transports, énergie, prévention, déchets, recyclage…)
- proposer un atelier ou une animation promouvant la transition vers une consommation plus responsable et solidaire, les mobilités actives, l'environnement…
- des animations festives

Contactez : https://tour.alternatiba.eu/je-rejoins-le-tour

Suivez-nous sur la page fb "Alternatiba Valence & co" et sur la page fb événement "Tour Alternatiba 2018 - Etape à Valence !

Référents : *Anne-Marie (mobilité) 06 76 29 74 10*

Emmanuel (coordination générale) 06 59 43 21 64

ALTERNATIBA

SORTIR

Circuit "Grand Cru" en Diois avec REVV

16 et 17 juin 2018 :
Une sortie à vous donner le vin à la bouche !

C'est parti. Une première réunion en février lance les grandes lignes du weekend.

Fabien et Nicole, œnologue et technicienne de laboratoire, proposent à l'équipe un circuit "Grand Cru" au départ de Crest : vélo dans le vignoble du Diois avec visite de cave, et bien sûr et dégustation de Clairette !

En prime, lors du retour sur Valence, traversée des coteaux du Brézème, autre grand cru des côtes du Rhône septentrionales.

Le circuit, charpenté et tout en convivialité, comprendra une bonne centaine de kilomètres. Un descriptif détaillé du séjour est téléchargeable sur notre site.

Hébergement au camping les Accacias à Vercheny avec deux formules, en mobil home (13 euros) ou emplacement pour tente (8 euros). Demi-pension possible (21 euros).

Prévoir les pique-niques de samedi et de dimanche.
Plus d'infos sur notre site www.revv-valence.org

Inscriptions :
Auprès de moniq.bruyere@laposte.net avant fin avril.

Le groupe est limité à 20 personnes. Au-delà de cette date, les inscriptions ne seront plus assurées ni le choix du mode d'hébergement.

Au plaisir de partager avec vous ce week-end vin/vélo qui titillera mollets et papilles !

INSOLITE

Le vélo, ça déménage !

Vu à Montréal : une entreprise de déménagement offre ses services à vélo !

Deux gaillards au mollet alerte vous chargent d'incroyables quantités de paquets, même lourds et encombrants, sur de solides remorques en aluminium tractées par de bons VTT.

Pas d'embouteillages à craindre (pistes cyclables !), ni bruit ni encombrement des abords ni pollution, rapidité...

Un service impeccable. Et la demande est très forte ! Mais on peut vraiment tout faire à vélo ?

« On ne refuse qu'une chose : les pianos ! »

Petits conseils venus du Canada !

Petits conseils venus du Canada pour pédaler dans le froid :

- Des couches de vêtements,
- Du poivre moulu dans les moufles,
- Désembuer les lunettes,
- Entretenir le vélo,
- Manger, manger, baffrer !

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

INFOS PRATIQUES REVV

Les services REVV

Le marquage Bicycode :
Gravage d'un code à 12 chiffres sur le cadre, et inscription à un fichier national qui facilitera sa restitution en cas de vol.

L'atelier vélo libre-service :
Des outillages sont à votre disposition pour les réparations courantes. Nos mécaniciens bénévoles prodiguent leurs conseils.

Vente de pièces détachées :
Pièces à petit prix issues du recyclage pour faciliter vos réparations sur place.

Vente d'équipements de sécurité
Gilets fluos marqués REVV, dispositifs réfléchissants, etc.

Les balades :
Elles sont gratuites (sauf visites facultatives), à la portée de tous et sans inscription.
Consulter l'agenda régulièrement actualisé sur le site REVV.

La Maison du Vélo (MdV) :
Le lieu de rencontre et d'échanges. De la documentation et quelques ouvrages en prêt y sont également disponibles.

La Vélo-école pour les adultes :
Sur inscription et bilan préalable. Gratuité. Deux ou trois sessions annuelles de plusieurs séances réparties sur deux mois.

La C.I.S :
Commission consacrée à l'amélioration des infrastructures et de la sécurité. Rencontres et dialogue avec les collectivités.

Réhabilitation de vélos :
REVV redonne une 2ème vie à d'anciens vélos qui lui sont donnés. Ces vélos sont destinés en priorité aux adhérents à revenus modestes.

La **Maison du vélo** est ouverte :
- les lundis (15h-20h)
- les jeudis (15h-18h)
- 1er samedi du mois (15h-18h)
- 3e samedi du mois (15h-18h)

Pour plus de précisions
Consultez le site de REVV :
www.revv-valence.org.

Bulletin d'adhésion

Nom .....
Prénom .....
Date de naissance .....
Profession .....

Nom du conjoint (si adhésion familiale) .....
Prénom .....
Date de naissance .....
Profession .....

Rue .....
Code postal .....Ville.....
Téléphone.....
E-mail.....
Date .....

Participation bénévole aux activités de REVV :
Je suis prêt à participer à certaines actions de REVV, éventuellement après une courte formation : **Oui / Non**

COTISATION	**Individuelle**	**Familiale**
Standard	10 €	15 €
Demandeur d'emploi	5 €	10 €
Etudiant	5 €	-----

Dons et soutiens ..... €

Ci-joint mon règlement total de ..... €

A envoyer ou déposer à la **Maison du Vélo, 1 rue Michel Servet, 26000 Valence** accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de REVV,
(Règlement en espèces possible sur place aux heures d'ouverture)

L'adhésion inclut l'abonnement à notre bulletin REVVeries (2 n°/an)

Abonnement à la revue "Vélocité" :
La revue de la Fédération Française des Usagers de la Bicyclette
16 € pour 4 n°/an - http://www.fub.fr - contact@fub.fr
Demandes d'abonnement et règlement à adresser directement à :
FUB - 12 rue des Bouchers - 67000 Strasbourg

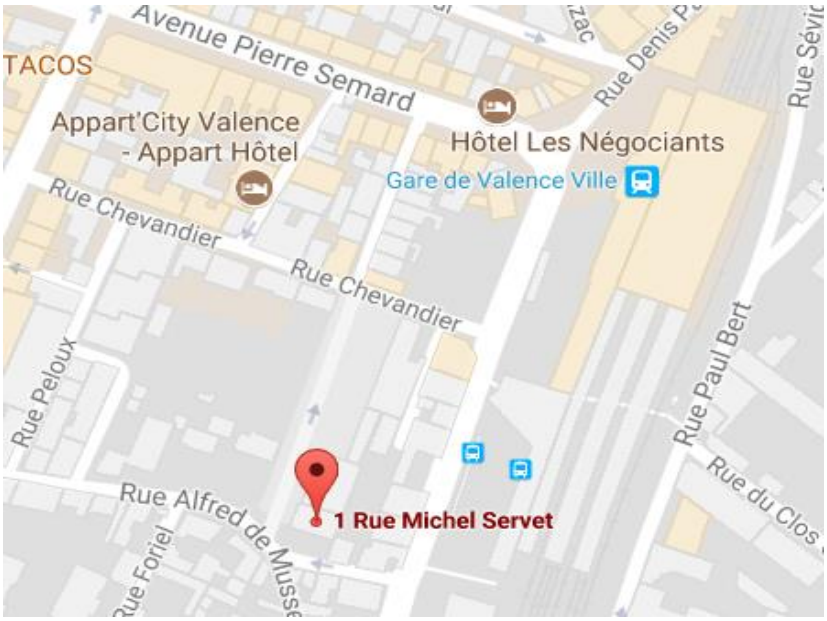

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts

JEREMIE EN AFRIQUE

2010-2012, 2 ans, 22.000 kilomètres, 22 pays.

Une carte dévoile devant nous le plus mystérieux des continents.

Nous nous élançons dans un voyage à dos de bicyclette, une aventure qui deviendra notre "presque" tour d'Afrique. 2 paires de jambes, 2 ans, 2 accordéons, 22 pays, 22 000 kilomètres.

Comme des escargots, la maison sur le dos, la terre pour oreiller et le ciel en couverture, nous avançons en suivant le chemin qui se dessine sous nos roues.

Voyageant au gré des rencontres, celles des

hommes et de la terre, nous sommes revenus avec nos sacoches remplies d'histoires, de couleurs, et de musiques.

Voici notre route, retracée à grand coups de crayons, illustration de ces deux années de vie nomade…

Le site du voyage :
http://afrique-a-velo.jeremiebt.com/

AGENDA DES PROCHAINES BALADES REVV

Sauf mention contraire, le départ des cyclistes a lieu depuis le **Champ de Mars**. Pour les mises à jour, consultez notre site :
www.revv-valence.org/balades

Une première balade découverte avec l'association est possible même pour les non adhérents : vous pouvez amener des amis. Pour les suivantes, il est nécessaire d'adhérer pour être couvert par l'assurance.
Les visites avec participation aux frais (PAF) sont un agrément complémentaire à la balade : elles ne sont pas obligatoires.

Samedi 21 avril, 9h30 (pique-nique)
Réserve naturelle des Ramières du Val de Drôme, rencontre avec les cyclistes de Crest. Circuit aventure 60 km – PAF : 6 €

Samedi 5 mai, 9h30 (pique-nique)
Les jardins de Montvendre – PAF : 3 €

Mercredi 15 mai, 14h30
Sortie intergénérationnelle avec René

Samedi 26 et Dimanche 27 mai
Fête de la nature
Croquons la nature sur le site de Graine de Cocagne (samedi) et la foire gourmande de St Marcel-les-Valence (dimanche).

Week-end des 16-17 juin
Vélo, œnologie et camping dans le Diois.
Réservation obligatoire (voir article p.14)

Mercredi 20 juin, 14h30
Sortie intergénérationnelle avec René

Rendez-vous au kiosque Peynet !

PEFC Imprimé sur papier certifié PEFC. La certification PEFC du papier garantit le respect des fonctions environnementales, économiques et sociales des forêts